

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS
SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2012
DELIBERATION N°2012-74

OBJET : Motion au SITCAT sur la desserte du campus de Grandmont par le bus.

LE CONSEIL,

Vu le Code de l'éducation, et notamment son article L712-3,

Vu les statuts de l'Université, et notamment son article 16,

DECIDE

D'APPROUVER à l'unanimité l'envoi au SITCAT de la motion suivante :

« Le Conseil d'administration de l'Université demande que la création de la première ligne de tramway n'ait pas pour conséquence la suppression de la ligne d'autobus desservant le campus de Grandmont vers la Gare de Saint-Pierre-des-Corps et vers le site des Deux-Lions. »

Fait à Tours, le 15 novembre 2012

Le Président,



Loïc VAILLANT